

**PROCES VERBAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juin 2016

L'an deux mil seize et le vingt-quatre juin, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur KAARSBERG Georges, Maire.

PRESENTS : MM : KAARSBERG Georges, BOUVIER Hélène, BIZOT Jean-Yves, SAUVAGEOT Yves, DETROYE Jean-Claude, SAUVAGEOT Flavien, MENESTREL Stéphane, FOURCADE Jacques.

ABSENTS : PIERDON Michel, KAARSBERG Thierry (a donné procuration à M. DETROYE Jean-Claude)

Mme BOUVIER Hélène a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 17/06/2016

Date d'affichage : 27/06/2016

La séance est levée à 22h30

Objet : Décisions modificatives

n° 21/2016

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte la modification des budgets comme suit :

BP principal :

- Art 281532/042 immeubles de rapport : + 746
- Art 213111/21 Hôtel de ville : - 746

BP annexe eau :

- 6811/042 dotations aux amortissements : + 1 000€
- 61523/012 réseaux : - 1 000€

Voté à l'unanimité

Objet : Subvention : demande Conseil Régional

n° 22/2016

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise M. Le Maire à faire une demande de subvention, auprès du Conseil Régional Grand Est, concernant les travaux de voirie 2016, et l'autorise à signer tout document ci afférant.

Voté à l'unanimité

Objet : subvention : demande Conseil Départemental

n° 23/2016

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise M. Le Maire à faire une demande de subvention, auprès du Conseil Départemental des Vosges, concernant les travaux de voirie 2016-2019, et l'autorise à signer tout document ci afférant.

Voté à l'unanimité

Objet : Subvention : voyage scolaire

n° 24/2016

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de subventionner les classes découvertes (de 3 jours et plus) des élèves du primaire et du collège, habitant à Senaide, à hauteur de 50% de la somme restant à la charge des parents, plafonné à 50€. Une seule subvention est accordée par élève et par année scolaire. Les crédits nécessaires seront votés au BP chaque année, à l'article 6574, et cela pour toute la durée de ce mandat.

Voté à l'unanimité

Objet : Prix de l'affouage 2016-2017

n° 25/2016

Le Conseil Municipal, après délibération, fixe le prix de l'affouage 2016-2017 des parcelles 12, 16a, 16b, 21, 23, 28, 34 à 6 € (six euros) le stère. Le dépressage de la parcelle 12 sera réalisé gracieusement M. WAECHTER Jean-Paul.

Voté à l'unanimité

Objet : travaux de voirie : Maître d'œuvre

n° 26/2016

Le Conseil Municipal, après délibération, valide le choix du maître d'œuvre retenu lors de l'ouverture des plis, le vendredi 24 juin 2016, au Thon (88), par les représentants de la commande groupée, mise en place. Ce dernier est « EHV-ARMONIE ENVIRONNEMENT » de Bulgneville dont le devis est de 10 327.68€ HT (dix mille trois cent vingt-sept euros soixante-huit cents).

Voté à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Georges KAARSBERG

